



La Commission appelle à une impulsion massive en faveur de l'éducation numérique et de la transmission des compétences numériques

Strasbourg, le 18 avril 2023

La Commission a adopté aujourd'hui deux propositions de recommandation du Conseil dans le contexte de l'[Année européenne des compétences](#), dans le but d'aider les États membres et le secteur de l'éducation et de la formation à offrir aux citoyens européens une éducation et une formation numériques de qualité, inclusives et accessibles leur permettant de développer leurs compétences numériques.

Les propositions abordent les deux principaux défis communs dont l'existence a été constatée conjointement par la Commission et les États membres de l'UE: 1) l'absence d'approche pangouvernementale en matière d'éducation et de formation numériques, et 2) les difficultés rencontrées pour doter les personnes des compétences numériques nécessaires.

Renforcer les principaux facteurs favorisant

Malgré les progrès accomplis et certains excellents exemples d'innovation, les efforts concertés n'ont jusqu'à présent pas abouti à une transformation numérique systémique en matière d'éducation et de formation. Les États membres peinent encore à atteindre des niveaux suffisants d'investissement dans les infrastructures d'éducation et de formation numériques, les équipements et les contenus éducatifs numériques, la formation numérique (perfectionnement) des enseignants et du personnel, et le suivi et l'évaluation des politiques d'éducation et de formation numériques.

La proposition de «[recommandation du Conseil relative aux principaux facteurs favorisant la réussite de l'éducation et de la formation numériques](#)» invite tous les États membres à garantir l'accès universel à une éducation et à une formation numériques inclusives et de qualité, afin de réduire la fracture numérique, qui est devenue encore plus évidente dans le contexte de la crise de la COVID-19. Cet objectif pourrait être atteint en créant un cadre cohérent d'investissement, de gouvernance et de formation des enseignants en vue d'une éducation numérique efficace et inclusive. La recommandation propose des orientations et des mesures susceptibles d'être appliquées par les États membres pour mettre en œuvre une approche pangouvernementale et multipartite, ainsi qu'une culture de l'innovation et de la numérisation ascendantes portée par les personnels de l'éducation et de la formation.

Améliorer l'enseignement des compétences numériques

Le deuxième défi commun constaté est lié à la diversité des niveaux de compétences numériques au sein des différents segments de la population, et à la capacité des systèmes nationaux d'éducation et de formation de remédier à ces différences. La proposition de «[recommandation du Conseil relative à l'amélioration de la transmission des compétences numériques dans l'éducation et la formation](#)» aborde chaque niveau d'éducation et de formation. Elle invite les États membres à commencer de bonne heure, en enseignant les compétences numériques de manière cohérente à tous les niveaux d'éducation et de formation. Cet objectif peut être atteint en fixant des objectifs progressifs et en mettant en place des interventions ciblées en faveur de certains «groupes prioritaires ou difficiles à atteindre». La proposition appelle les États membres à soutenir une informatique de qualité dans les écoles, à généraliser le développement des compétences numériques pour les adultes et à remédier aux pénuries de professionnels des technologies de l'information en adoptant des stratégies inclusives.

La Commission se tient prête à soutenir la mise en œuvre des deux propositions en facilitant l'apprentissage mutuel et les échanges entre les États membres et toutes les parties prenantes concernées au moyen d'instruments de l'UE, tels que l'[instrument d'appui technique](#). La Commission promeut également l'éducation et les compétences numériques par la coopération au sein du [pôle européen d'éducation numérique](#) et au moyen de financements de l'UE, tels que ceux provenant d'[Erasmus+](#) et du [programme pour une Europe numérique](#), du [Fonds pour une transition juste](#), du [Fonds européen de développement régional](#), du [Fonds social européen plus](#) et de la [facilité pour la reprise et la résilience](#), d'[Horizon Europe](#) et de l'[IVCDI-Europe dans le monde](#).

Projet pilote de certificat européen de compétences numériques (EDSC)

Une mesure clé de la Commission consistera à faciliter la reconnaissance de la certification des compétences numériques. À cette fin, la Commission mènera un projet pilote de [certificat européen de compétences numériques](#) avec plusieurs États membres. Le certificat vise à renforcer la confiance dans la certification des compétences numériques et son acceptation dans l'ensemble de l'UE. Cela aidera les individus à obtenir une reconnaissance large, rapide et facile de leurs compétences numériques par les employeurs, les prestataires de formation, etc. Les résultats du projet pilote seront présentés, vers la fin de l'année, dans le cadre d'une étude de faisabilité du [certificat européen de compétences numériques](#). Le certificat européen de compétences numériques définitif sera déployé en 2024 sur la base des résultats du projet pilote et des conclusions de l'étude.

Prochaines étapes

La Commission invite les États membres à adopter rapidement les deux propositions de recommandation du Conseil présentées aujourd'hui.

En s'appuyant sur le succès du dialogue structuré et sur le groupe des coordinateurs nationaux, la Commission mettra en place un groupe de haut niveau sur l'éducation et les compétences numériques afin de faciliter la mise en œuvre des deux recommandations.

Contexte

Les deux propositions présentées aujourd'hui sont fondées sur les conclusions du [dialogue structuré sur l'éducation et les compétences numériques](#), que la Commission a mené avec les États membres de l'UE tout au long de l'année 2022. Grâce à la décennie numérique, l'UE entend faire en sorte que, d'ici à 2030, 80 % des adultes possèdent au moins des compétences numériques de base et 20 millions de spécialistes des TIC soient employés dans l'UE. L'objectif du dialogue était de renforcer l'engagement en matière d'éducation et de compétences numériques et de contribuer à accélérer les efforts au niveau de l'UE, afin que l'Europe puisse atteindre ses objectifs dans ce domaine à l'horizon 2030. Les propositions sont en outre conformes au pilier essentiel des [droits et principes européens du numérique](#) concernant la solidarité et l'inclusion, selon lequel toute personne devrait avoir accès à l'internet et aux compétences numériques, sans que personne soit laissé de côté.

Les propositions répondent aux deux priorités du [plan d'action en matière d'éducation numérique](#): favoriser le développement d'un écosystème d'éducation numérique hautement performant et renforcer les aptitudes et compétences numériques pour la transformation numérique. Le plan d'action préconise une coopération accrue au niveau européen en matière d'éducation numérique afin de relever les défis et de saisir les possibilités liées à la pandémie de COVID-19, ainsi que d'offrir des opportunités à la communauté de l'éducation et de la formation (enseignants et étudiants), aux décideurs politiques, au monde universitaire et aux chercheurs aux niveaux national, européen et international. Il s'agit d'un facteur favorisant essentiel pour concrétiser la vision d'un [espace européen de l'éducation](#) d'ici à 2025, qui contribue à la réalisation des objectifs de la [stratégie européenne en matière de compétences](#), du [plan d'action sur le socle européen des droits sociaux](#) et de la [boussole numérique pour 2030](#). En promouvant et en améliorant les compétences numériques des Européens, le train de mesures présenté aujourd'hui constitue également un résultat essentiel de l'[Année européenne des compétences](#).

La proposition s'appuie sur l'analyse menée par le Centre commun de recherche de la Commission, qui recense les principales leçons et tendances apparues dans le cadre du dialogue structuré, de l'appel à contributions et des plans pour la reprise et la résilience des États membres de l'UE.

Pour en savoir plus

[La plateforme éducative destinée aux établissements scolaires européens](#)

[Fiche d'information relative à l'amélioration de la transmission des compétences numériques dans l'éducation et la formation](#)

[Fiche d'information relative aux principaux facteurs favorisant la réussite de l'éducation et de la formation numériques](#)

[Fiche d'information sur le projet pilote de certificat européen de compétences](#)

[Le certificat européen de compétences numériques \(EDSC\)](#)

[Plan d'action en matière d'éducation numérique 2021-2027](#)

[Année européenne des compétences](#)

Quotes:

Ces propositions soulignent la nécessité pour tous, partout en Europe, d'avoir accès à l'éducation numérique. Nous devons faire bien mieux en matière de compétences numériques et leur accorder la même importance qu'à la lecture et à l'écriture. Selon l'objectif fixé, d'ici à 2030, au moins 80 % de l'ensemble des adultes devront posséder au minimum des compétences numériques de base et 20 millions de spécialistes des TIC, y compris un nombre accru de femmes, seront employés dans l'UE.
Margrethe Vestager, vice-présidente exécutive pour une Europe adaptée à l'ère du numérique - 18/04/2023

Une Europe adaptée à l'ère du numérique doit jouer un rôle de premier plan non seulement dans le domaine des technologies, mais aussi dans celui de l'éducation. Nos systèmes d'éducation et de formation doivent exploiter les possibilités offertes par l'ère du numérique et donner aux apprenants les moyens d'acquérir les compétences et les aptitudes nécessaires pour pouvoir réussir dans leur vie actuelle et future. Nous devons répondre de manière plus efficace aux besoins accrus en compétences numériques pour l'apprentissage, la vie courante et le marché du travail.
Margaritis Schinas, vice-président chargé de la promotion de notre mode de vie européen - 18/04/2023

Notre collaboration avec les États membres de l'UE dans le cadre du plan d'action en matière d'éducation numérique s'est révélée utile pour mettre en évidence nos faiblesses et trouver des solutions. La fracture numérique persiste dans nos territoires et nos sociétés. Les propositions présentées aujourd'hui exposent notre vision d'une éducation numérique inclusive et de qualité. Je suis convaincue que les États membres, les écoles et les instituts de formation, les enseignants, les parents et les apprenants uniront leurs forces pour faire de notre vision une réalité.
Mariya Gabriel, commissaire à l'innovation, à la recherche, à la culture, à l'éducation et à la jeunesse - 18/04/2023

Personnes de contact pour la presse:

[Sonya GOSPODINOVA](#) (+32 2 296 69 53)

[Flore BOUTIER](#) (+32 2 296 60 43)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)

Related media

 [Teleworking](#)